

# L'horizon des chercheurs suisses se dégage grâce à l'Union européenne

**FORMATION** Guy Parmelin l'avait annoncé en avril dernier: l'accord sur les programmes scientifiques avec l'Union européenne est validé. Il est désormais ratifié

ANNICK CHEVILLOT, BERNE

La Confédération et l'Union européenne (UE) ont choisi une date symbolique pour ratifier l'accord sur les programmes scientifiques. La Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement tombe ce 10 novembre. Un petit clin d'œil et un grand ouf de soulagement dans les milieux scientifiques helvétiques.

Pour Guy Parmelin, conseiller fédéral chargé de la Formation, de la Recherche et innovation, «cette ratification n'est pas une simple étape formelle, mais un signe fort qui revêt une importance capitale pour nos chercheurs. Ils pourront ainsi mieux répondre aux défis majeurs de notre époque, notamment, pour



**«Ce texte a nécessité un énorme travail effectué en marge des négociations pour les nouveaux accords bilatéraux»**

SIMONE DE MONTMOLLIN,  
CONSEILLÈRE NATIONALE (PLR/GE)

le développement durable, la numérisation et la santé».

Au moment de la signature de l'accord, Ekaterina Zaharieva, commissaire européenne chargée des Start-up, de la Recherche et de l'Innovation, et Guy Parmelin ont souligné «l'importance de la coopération entre la Suisse et l'UE» pour le pôle européen scientifique «dans le contexte de la concurrence mondiale» actuel. Une concurrence qui nécessite des alliances. Et celle entre la Confédération et l'UE tient de l'évidence pour les deux parties: «Les programmes d'encouragement de l'UE dans le domaine de la recherche et de l'innovation sont les plus complets et les plus renommés au monde, et la participation de la Suisse s'inscrit dans une longue tradition.»

## De quoi parle-t-on?

Cet accord spécifique fait partie du paquet plus global entre la Suisse et l'UE, mais bénéficie d'une procédure accélérée et

d'une application anticipée, bien que provisoire. Sa pérennité dépend de la ratification de l'ensemble du paquet. D'ici à la décision populaire sur le sujet, les chercheurs suisses peuvent diriger, cordonner et participer aux programmes Horizon Europe, Euratom et Digital Europe. Les coûts sont pris en charge par la Commission européenne. En contrepartie, la Suisse verse une contribution obligatoire. Elle s'élèvera à 611 millions de francs en 2026 contre 630 millions cette année. Soit moins que les 650 millions débloqués par la Confédération en 2024 pour soutenir ce secteur.

La Suisse est donc à nouveau associée à trois programmes de recherches avec effet rétroactif au 1er janvier 2025. Ils concernent la recherche en général (Horizon Europe), le nucléaire (Euratom) et le numérique (Digital Europe). Des instruments européens «stratégiques» pour la Suisse et qui

doivent lui permettre de rester à la pointe de l'innovation.

## Les réactions

Trois programmes supplémentaires sont également concernés, mais le calendrier d'application varie. La collaboration avec le réacteur thermonucléaire expérimental international (ITER) reprendra en 2026. La participation à Erasmus+, un outil auquel les représentants des étudiants suisses sont très attachés, reprendra en 2027. Il faudra entre-temps régler le problème de son financement. Contrairement à Horizon Europe, il n'est pas encore assuré. Le coût d'entrée a été revu à la hausse par les Européens et c'est au Parlement de se prononcer sur son budget avant d'avoir le feu vert. Quant à la participation au programme de santé, EU4Health, elle ne sera entérinée qu'avec l'entrée en vigueur du paquet d'accords, soit au plus tôt en 2028.

«Cet accord a nécessité un énorme travail effectué en marge

des négociations pour les nouveaux accords bilatéraux, relève Simone de Montmollin, conseillère nationale (PLR/GE) et présidente de la commission de la science, de l'éducation et de la culture du National. Cela permet de consolider et de rassurer la place scientifique suisse sur sa participation à ces programmes, en tout cas jusqu'en 2028. C'est d'autant plus important qu'en termes de réseaux scientifiques, nous avons beaucoup perdu ces dernières années.»

De son côté, Mathilde Crevoisier Crelier, conseillère aux Etats (PS/JU) et présidente de la même commission à la Chambre haute, estime que cette ratification représente «la fin d'une exclusion extrêmement dommageable pour la Suisse. La Confédération avait certes compensé les investissements, mais cela représentait un sparadrap. Il a fonctionné parce qu'il était temporaire. Il a aussi permis de minimiser le dégât d'image.» ■